

Sanction royale

Je le répète, les prix doivent augmenter. Tous les Canadiens doivent bien se rendre compte que nous ne pouvons pas maintenir les prix à leur niveau actuel. Ce qui est injuste, ce sont les graves conséquences que cette hausse aura sur les Canadiens peu fortunés qui sont absolument incapables d'en faire supporter les frais à d'autres personnes ni de compenser la différence grâce à une hausse de salaire. Le budget ou la politique énergétique des libéraux ne comportent aucune mesure compensatoire alors que le budget que le gouvernement conservateur avait présenté en décembre 1979 renfermait bien des mesures compensatoires comme des crédits d'impôt, des dégrèvements d'impôt pour les agriculteurs et les pêcheurs, etc. Le crédit d'impôt s'élevait à \$80 par adulte et à \$30 par enfant. Les conservateurs avaient prévu toute une série de mesures pour amortir les effets d'une hausse marquée des prix qui devaient se faire sentir dans toute l'économie, et qui devait donc toucher tous les citoyens.

Le Conseil canadien de développement social, un organisme impartial fort respecté, a déclaré et je cite:

La hausse des prix de l'énergie annoncée dans le budget, combinée à l'aggravation de l'inflation et aux effets prévisibles des réductions budgétaires fédérales dans le domaine des dépenses sociales, contribuera à faire régresser le niveau de vie des Canadiens à faibles et moyens revenus.

C'est l'un des aspects les plus regrettables de tout ce programme de fixation des prix de l'énergie. Pour ce qui est de la portée générale de la décision du gouvernement, en imposant de façon unilatérale sa volonté et son barème de prix aux provinces, à l'industrie pétrolière et au public canadien, c'est en définitive au consommateur qu'il demande de payer les très fortes augmentations qui vont en découler. D'ici la fin de 1983, le coût de l'énergie pour le consommateur sera de \$300 à \$600 plus élevé qu'il ne l'aurait été avec le budget Crosbie.

Qu'obtient donc le consommateur en échange? Il obtient deux choses: un crédit d'impôt et une nouvelle intervention de l'État.

On demande ensuite s'il y aura davantage de sécurité des approvisionnements. Naturellement que non. L'abandon de projets tels que celui de Cold Lake ainsi que les coupures dans les programmes de prospection des sociétés canadiennes indépendantes démontrent qu'il n'y aura pas davantage de sécurité des approvisionnements. Voilà quelle est la situation actuelle et elle ne peut qu'empirer. Dans la région de l'Atlantique...

● (1710)

SANCTION ROYALE

[Français]

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Madame le Président, c'est le désir de l'honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, l'Orateur et les membres des Communes se rendent dans la salle du Sénat.

Et de retour,

Madame le Président informe la Chambre que lorsque la Chambre s'est rendue auprès du député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale à un certain bill:

Bill C-6, «Loi remaniant la Loi sur les banques, modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec et la Loi sur la Banque du Canada, instituant l'Association canadienne des paiements et apportant à certaines autres lois des modifications corrélatives», Chap. 40.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'ADMINISTRATION DU PÉTROLE

PÉTITION VISANT LA RÉVOCATION DE LA PROCLAMATION

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Waddell:

Que la proclamation déposée sur le Bureau de la Chambre le mercredi 12 novembre 1980, en conformité du paragraphe (3) de l'article 52 de la loi sur l'administration du pétrole, telle que proclamée par l'ordonnance C.P. 1980-2917, soit révoquée.

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, je présume que n'importe quel orateur à la Chambre déteste se faire interrompre au beau milieu d'un discours, mais à un moment aussi historique que celui de la sanction royale de la loi sur les banques, je dois dire que c'est moins vexant.

Je parlais donc des cinq domaines critiques sur lesquels la plupart des Canadiens se posent des questions auxquelles le gouvernement fédéral n'a pas répondu de façon satisfaisante par sa décision unilatérale. Tout d'abord, on demande aux automobilistes, quel que soit leur revenu, de payer leur essence beaucoup plus cher, mais on oblige aussi tous les autres citoyens à payer beaucoup plus cher le pétrole, sous toutes ses formes. A notre avis, c'est mauvais, car ce sont les personnes qui ont des revenus modestes qui vont en faire les frais. Et cette politique n'accroît pas pour autant la sécurité de nos approvisionnements pas plus qu'elle ne la garantit. Je prévois que nous allons certainement connaître de sérieuses difficultés sur ce plan vers la fin des années 1980. Nous allons devenir de plus en plus tributaires du pétrole des pays de l'OPEP. C'est une véritable honte pour notre pays. Tous les ans, des ménages canadiens dépensent environ l'équivalent de \$900 par an en pétrole qu'on achète à l'OPEP. Il faudrait que cet argent reste dans notre pays. Or, rien dans les propositions du programme énergétique n'indique que ce sera le cas.

Tout à l'heure, j'ai dit que les propositions énergétiques n'allaient pas relancer l'emploi. En fait, je pense même qu'elles vont avoir l'effet inverse. Il faudra, je pense, attendre bien longtemps avant que nous ayons une industrie plus solide. L'industrie va beaucoup pâtir des décisions du gouvernement.

La mise en valeur de nos ressources énergétiques va fléchir elle aussi. Elle va littéralement stagner et notre balance des paiements s'en trouvera toute déséquilibrée. Selon cette proposition, nous finirons par payer le pétrole importé de plus en plus cher et davantage que ce que nous le payons actuellement à nos provinces productrices. Ce problème va de pair avec la question des progrès technologiques. Il n'y en aura pas. A mon avis, les techniques de pointe seront perfectionnées dans un autre pays, sans doute aux États-Unis qui se trouveront au cœur de l'action.